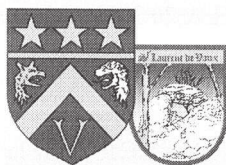


**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 juin 2021 A 20 HEURES 30**



**Délibération n° 2021 06 21 n° 05 : FONCIER –
Acquisition d'une bande terrain rue de Charpieu
auprès de l'indivision HASSLER pour la création
d'un cheminement piétons/cycles – Délibération
de principe.**

Nombre de conseillers	Date de la convocation : 14/06/2021
En exercice : 33	
Présents : 27	Affichage de la convocation : 15/06/2021
Pouvoirs : 5	
Votants : 32	Affichage du compte rendu : 23/06/2021
Présents : Daniel JULLIEN, Daniel MALOSSE, Béatrice DUMORTIER, Gérard DUPLAT, Henri COQUARD, Geneviève HECTOR, Philippe LARGE, Danielle CHARVOLIN, Olivier DEROZARD, Yolande CHAREYRE, Chantal ROCHE, Christian NEUVILLE, Edouard WILLEMEN, Gerbert RAMBAUD, Safi BOUKACEM, Sylvie RAZY, Isabelle VIDAL, Sandrine ARNAUD, Stéphane GILLET, Rémi GILLET, Joao DA ROCHA, Véronique DUMAS, Aline DURAND, Roland BADOIL, Carine BERNY, Sylvère MATHIEU, Ghislaine FROMM.	
Absents ayant remis pouvoir:	
Mme Chantal BERTHILLON donne pouvoir à Mme Danielle CHARVOLIN Mme Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES donne pouvoir à Mme Isabelle VIDAL M Jean-Pierre NEMOZ donne pouvoir à M Joao DA ROCHA Mme Frédérique DAMON donne pouvoir à M Daniel JULLIEN M Matthieu VERPILLAT donne pouvoir à M Sylvère MATHIEU	
Absents ou excusés :	
Mme Fatima HIMEUR	

Mme Béatrice DUMORTIER est nommée secrétaire de séance (article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales)

Monsieur le Maire expose que le plan local d'urbanisme comporte un emplacement réservé n°28 sur la parcelle A 974, appartenant aux conjoints HASSLER, pour la création d'une liaison piétonne entre l'allée des Lavande et la rue de Lyon.

Ce cheminement permettrait de développer un maillage de voies spécifiques aux modes doux de circulation (piétons, cycles). Par courrier du 9 juin 2021, la famille HASSLER propose de céder à la commune de Vaugneray une bande de terrain d'une surface d'environ 690 m² au prix de 41 100 m² :

Terrain en zone urbaine	L : 30 mètres × l : 3 mètres = 90 m ²	430 € / m ²	38 700 €
Terrain en zone agricole	L : 200 mètres × l : 3 mètres = 600 m ²	4 € / m ²	2 400 €
TOTAL	690 m²		41 100 €

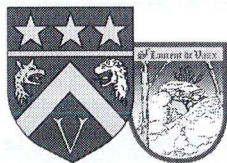
Les surfaces et prix annoncés seront affinés à l'issue de l'intervention du géomètre et du relevé précis des nouvelles limites de propriété.

En complément, Monsieur le Maire propose que la commune prenne à sa charge l'établissement des frais liés à l'intervention du géomètre et les travaux de construction d'une nouvelle clôture avec la propriété de la famille HASSLER.

***Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, Après un vote à main levée,
Dont le résultat est le suivant :***

**32 suffrages exprimés : 32 voix Pour
UNANIMITÉ des suffrages exprimés**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 juin 2021 A 20 HEURES 30



Délibération n° 2021 06 21 n° 05 : FONCIER –
Acquisition d'une bande terrain rue de Charpieu
auprès de l'indivision HASSLER pour la création
d'un cheminement piétons/cycles – Délibération
de principe.

- DONNE** son accord de principe à l'acquisition d'un terrain d'une surface d'environ 690 m² à détacher de la parcelle A 974 appartenant aux consorts HASSLER, afin de créer une liaison piétonne entre l'allée des Lavandes et la rue de Lyon ;
- AUTORISE** Monsieur le Maire à poursuivre toute négociation financière avec les propriétaires, relative à l'acquisition du terrain ;
- DIT** qu'une délibération spécifique sera soumise à l'approbation du Conseil municipal lorsque toutes les conditions seront réunies pour organiser cette acquisition.

Rendue exécutoire compte tenu
de la transmission en Préfecture le
24/06/2021
et de la publication en mairie le 24/06/2021

Pour copie certifiée conforme
Au registre des délibérations
Le Maire
Daniel JULLIEN



Accusé de réception d'un acte en préfecture

Délibération n° 2021 06 21 n° 05: FONCIER- Acquisition d'une bande

Objet de l'acte : terrain Rue du Charpieu auprès de l'indivision HASSLER pour la création
d'un cheminement piétons/ cycles- délibération de principe

.....
Date de décision: 21/06/2021

Date de réception de l'accusé 24/06/2021

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 2021062105_05

Identifiant unique de l'acte : 069-200047785-20210621-2021062105_05-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 3 .1

Domaine et patrimoine

Acquisitions

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : delib 5.pdf (99_DE-069-200047785-20210621-2021062105_05-DE-
1-1_1.pdf)